

### ENSEIGNANTS/ENSEIGNANTES EN SOINS INFIRMIERS

#### Formation continue et enseignement régulier



- ▶ **Statut** : Contractuel
  - ▶ **Salaire** \* : Enseignement régulier : Entre 57 484\$ et 110 711\$ annuel / Formation continue : Entre 114,54\$ et 124,45\$ horaire
- \*La détermination de l'échelon est selon la scolarité et l'expérience. Le salaire est également *au prorata* de la tâche

#### Faites briller votre savoir-faire dans un cégep de proximité en pleine effervescence!

- ▶ 3 campus et autres centres intégrés, ensemble vers une mission éducative;
- ▶ Travail d'équipe et projets variés pour s'impliquer;
- ▶ Activités sportives et sociales variées pour apprendre à connaître la communauté;
- ▶ Campus principal avec salle d'entraînement, cafétéria, café et bibliothèque.

### NATURE DU TRAVAIL

Dans le cadre de vos fonctions d'enseignant ou d'enseignante au département de **Soins infirmiers**, vous évoluerez dans un département dont les membres sont dévoués à l'accomplissement d'une même mission : celle de permettre aux étudiants et aux étudiantes d'accéder à un enseignement supérieur de qualité et de faire rayonner la profession dans son milieu. En plus d'une charge d'enseignement, la personne retenue se verra confier diverses activités associées à la pédagogie telles que :

- ▶ Faire le suivi nécessaire à la mise en place des activités relatives au développement pédagogique des étudiants et des étudiantes;
- ▶ Élaborer des plans de cours;
- ▶ Préparer des cours laboratoires et théoriques;
- ▶ Effectuer des formations sur les milieux cliniques;
- ▶ Être impliqué dans les opérations du département liées à la prestation des cours et aux modalités d'évaluation ainsi qu'aux besoins en locaux et en équipements (organisation matérielle), etc;
- ▶ Participer aux activités départementales;
- ▶ Agir à titre de personne ressource pour les étudiants et étudiantes.

#### Plus spécifiquement, les cours à dispenser à la formation continue sont :

**Intervention infirmière en médecine et chirurgie 1** : Théorie: 60h; Laboratoires: 45h; Stage: 97 h; Simulation\* haute-fidélité: 8h.

**Nota Bene** : Les heures théoriques, les laboratoires et les stages peuvent être octroyés à plus d'un enseignant(e).

#### Plus spécifiquement, les cours à dispenser au régulier sont :

180-53N-VL, gr.1003, Soins infirmiers en médecine, Valleyfield, 21, 22, 27, 28 et 29 avril, 4, 5, 6 mai au 1er ouest du CHAL (temps partiel, remplacement à durée indéterminée)



### SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE

- ▶ Détenir un diplôme universitaire\* dans un domaine lié;  
\*Les équivalences de diplômes pour les études hors Québec reconnues par les instances compétentes sont admissibles.
- ▶ Être membre de l'Ordre professionnel des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ);
- ▶ Avoir de l'expérience d'enseignement collégial, un atout.

#### Nota bene :

Les candidat(e)s détenant un DEC en soins infirmiers actuellement inscrit(e)s à un programme universitaire et ayant atteint 30 crédits pourraient être considéré(e)s.

Les candidat(e)s actuellement détenant seulement un DEC en soins infirmiers pourraient être considéré(e)s uniquement pour la supervision de stage et l'enseignement des cours laboratoires.

### AUTRES EXIGENCES

- ▶ Être en mesure de s'intégrer à l'équipe et à la structure départementale;
- ▶ Apte à animer un groupe d'étudiants et d'étudiantes de façon dynamique et créative;
- ▶ Être en mesure d'assurer un travail de qualité à travers la planification, la réalisation et l'organisation de votre travail;
- ▶ Réussir un test portant sur la maîtrise de la langue française.

### AVANTAGES SOCIAUX\*

Finances et retraite	Santé et bien être	Développement	Temps et flexibilité
Régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP) Reconnaissance expérience pertinente et scolarité dans la détermination du salaire Partenariats commerciaux et avantages	Programme d'aide aux employés et télémédecine Assurances collectives Clinique-école en soins infirmiers et en physiothérapie	Programmes de formations et de perfectionnement Possibilité d'avancement professionnel	Horaire flexible 8 jours fériés payés

\*sous réserve des règles d'adhésion

### COMMENT POSTULER ?

Déposez votre candidature dans la section **TRAVAILLER AU CÉGEP** de notre site web du 13 avril au 20 avril:

<https://www.cegepvalleyfield.ca/travailler-au-cegep/?Type=Poste+sp%C3%A9cifique+affich%C3%A9&Concours=E-180-01#postuler>

**Notre équipe de la dotation évaluera les candidatures périodiquement.  
Conséquemment, l'affichage pourrait être retiré avant terme.**

Le Cégep de Valleyfield souscrit à un programme d'accès à l'égalité et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes autochtones et les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature. Au besoin, des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins. **Seules les personnes retenues par le comité de sélection seront contactées.**

**SUIVEZ-NOUS!**

cegepvalleyfield.ca |  |  |  | 

